cpdp
comité
professionnel
du pétrole

Circulaire du CPDP

n° 11156
Vendredi 16 septembre 2016

NOTE DU 13 SEPTEMBRE 2016
DGDDI - BUREAU F2

Passage de vingt-deux à treize régions dans ISOPE

GESTION DE LA PÉRIODE TRANSITOIRE

MODIFICATION DES FICHIERS XML POUR L'EDI

> Par une note du 13 septembre 2016, le bureau F2 de la direction générale des douanes et droits indirects informe les opérateurs pétroliers :

- que la **nouvelle codification**(1) des régions, qui fait suite aux regroupements de régions prévus par la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015, sera effective dans ISOPE à compter du 1er janvier 2017 ;
- des modalités de gestion de la période transitoire, qui court du 1er décembre 2016 au 10 février 2017 :
  - dans l'application ISOPE,
    - les mises à la consommation
      - **décadaires** effectuées entre le **21 et le 31 décembre 2016**,
      - **mensuelles** effectuées entre le **1er et le 31 décembre 2016**,

        devront être déclarées entre le 1er et le 10 janvier 2017 *en appliquant le découpage à vingt-deux régions et les taux en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016* ;

      - **décadaires** effectuées entre le **1er et le 10 janvier 2017** devront être déclarées entre le 11 et le 20 janvier 2017 ;
      - **mensuelles** effectuées entre le **1er et le 31 janvier 2017** devront être déclarées entre le 1er et le 10 février 2017,

        en appliquant le nouveau découpage à treize régions et les taux en vigueur à partir du 1er janvier 2017 ;

    - les déclarations ponctuelles devront être déclarées, à partir du 1er janvier 2017, *en appliquant le nouveau découpage à treize régions et les taux en vigueur à partir du 1er janvier 2017* ;

(1) Consultable sur le site internet de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/cog/codes_regions_2016.htm

Comité Professionnel Du Pétrole
212 avenue Paul Doumer
92508 Rueil-Malmaison cedex France
Tél. : 01 47 16 94 60
Fax : 01 47 08 10 57
www.cpdp.org

Directeur de la publication :
Jean-Luc Delille

Responsable de cette publication :
Laurent Richard
Tél. : 01 47 16 94 70
laurent.richard@cpdp.org